



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

T-ES(2017)15_fr

COMITÉ DE LANZAROTE

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

.....

Rapport

18^e réunion

Strasbourg, 10-12 mai 2017

Établi par le Secrétariat du Comité de Lanzarote

1. Le Comité des Parties (ci-après « le Comité de Lanzarote » ou « le Comité ») à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (ci-après « la Convention de Lanzarote » ou « la Convention ») a tenu sa 18^e réunion du 10 au 12 mai 2017 à Strasbourg. L'ordre du jour de la réunion, tel qu'il a été adopté, figure à l'annexe I. La liste des participants fait l'objet de l'annexe II.

1. Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et rapport sur l'état des ratifications de la Convention de Lanzarote

2. M. JANIZZI (Luxembourg), Président du Comité de Lanzarote, se félicite de la décision du Comité des Ministres d'accepter la demande de la Tunisie d'adhérer à la Convention. Le Comité se réjouit d'accueillir prochainement sa première Partie non-européenne.

3. En ce qui concerne les cinq derniers membres du Conseil de l'Europe n'ayant pas encore ratifié la Convention de Lanzarote, le Comité convient que son Président devrait adresser une lettre à leurs représentants permanents respectifs à Strasbourg pour les encourager à le faire prochainement.

2. Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote

2.1 2^e cycle de suivi

2.1.1 Projet d'avis interprétatif sur « *L'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles commises à l'encontre des enfants et facilitées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)* »

4. Il est rappelé tout d'abord que le Comité a décidé lors de sa réunion tenue à Lyon (23-25 novembre 2016) qu'il conviendrait de préparer une déclaration interprétative (« note d'orientation » ou équivalent) avant le lancement du 2^e cycle de suivi. Des documents de travail ont ensuite été élaborés et transmis avant la réunion du Comité tenue du 1^{er} au 3 mars 2017, puis remaniés avant la présente réunion à la lumière des observations et des suggestions des membres, participants et observateurs.

5. Le Comité examine ensuite en détail le projet révisé et adopte l'avis interprétatif sur « *L'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles commises à l'encontre des enfants et facilitées par les technologies de l'information et de la communication (TIC)* » tel qu'il figure à l'annexe III.

6. Le Comité convient d'intégrer une référence à l'avis interprétatif dans le questionnaire thématique pour le 2^e cycle de suivi.

2.1.2 Projet de questionnaire thématique pour lancer le cycle de suivi sur « *L'usage criminel d'images et de vidéos à caractère sexuel auto-produites par des enfants et facilité par les technologies de l'information et de la communication* »

7. Il est tout d'abord rappelé que, comme pour l'avis interprétatif susmentionné, le projet de questionnaire thématique a été présenté au Comité avant sa précédente réunion (1^{er}-3 mars 2017), puis retravaillé en amont de la présente réunion à partir des observations et suggestions des membres, participants et observateurs.

8. Le Comité examine en profondeur le projet révisé. Il convient que le questionnaire, comme celui utilisé pour le 1^{er} cycle de suivi, doit refléter l'approche « des 3P » (prévention, protection, poursuites) suivie dans la Convention de Lanzarote. Le questionnaire demande ainsi des informations sur les éléments suivants, entre autres :

- les initiatives de sensibilisation prises pour informer les enfants des risques qu'ils encourent lorsqu'ils prennent des images ou des vidéos sexuellement explicites d'eux-mêmes ;
- les mesures (permanences téléphoniques, mécanismes spécifiques de signalement) en place/prévues pour veiller à ce que les enfants victimes disposent de l'assistance dont ils ont besoin ;
- le cadre juridique et judiciaire de la lutte contre l'exploitation criminelle des contenus à caractère sexuel autoproduits par des enfants, et en particulier des images et vidéos sexuellement explicites ;
- les pratiques appliquées pour l'engagement de poursuites, y compris depuis l'étranger, à l'encontre des personnes qui se livrent à l'exploitation criminelle des contenus à caractère sexuel autoproduits par des enfants.

9. Le Comité décide également que :

- le titre du 2^e cycle de suivi sera « *Protection des enfants contre l'exploitation sexuelle et les abus sexuels rendus possibles par les TIC* », même si le questionnaire vise à collecter des informations sur les problèmes spécifiques à régler pour garantir la protection des enfants contre l'exploitation criminelle des contenus à caractère sexuel produits par les mineurs eux-mêmes (et en particulier des images et vidéos sexuellement explicites) ;
- le Secrétariat préparera une version révisée du projet de questionnaire en s'appuyant sur les remarques formulées pendant la réunion et enverra cette version révisée aux membres du Comité de Lanzarote au plus tard le vendredi 19 mai 2017. Le texte sera considéré comme adopté si aucune objection n'a été transmise au Secrétariat (lanzarote.committee@coe.int) avant le vendredi 2 juin 2017¹.
- les Parties auront jusqu'au 25 octobre 2017 pour répondre au questionnaire ;
- les représentants de la société civile et de tout autre organisme qui s'occupent de la prévention et de la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants auront deux mois pour soumettre leurs remarques sur les réponses des Parties.

2.2 Situation en Hongrie

10. M. JANIZZI (Président) rappelle qu'à la suite de l'adoption du [Rapport spécial du Comité de Lanzarote](#) intitulé « Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels », un projet de loi (n° T/13976) « portant modification de certaines lois en vue de durcir les procédures relatives à la gestion des frontières » a été adopté en Hongrie. Il indique que le Bureau du Comité de Lanzarote considère que cette loi risque d'avoir des effets négatifs sur la protection des enfants touchés par la crise des réfugiés contre l'exploitation et les abus sexuels.

¹ Il convient de noter qu'aucune objection n'a été reçue au 2 juin 2017.

11. Conformément aux conclusions et recommandations du Rapport spécial du Comité de Lanzarote susmentionné, M. JANIZZI explique qu'en sa qualité de Président du Comité de Lanzarote, il a décidé de demander aux autorités hongroises des éclaircissements sur la situation des enfants (en particulier les enfants non accompagnés âgés de 14 ans ou plus dont la situation en matière d'immigration a été modifiée par la loi N° T/13976) se trouvant dans les zones de transit en Hongrie. Le 22 mars 2017, il a ainsi adressé une [lettre](#) au Premier Ministre hongrois demandant des informations complémentaires en vertu de la règle 28.3 de son [Règlement intérieur](#).

12. Les [informations complémentaires](#) soumises par la Hongrie à l'attention du Comité sont présentées à celui-ci par M^{me} KERTÉSZ, Ambassadrice de Hongrie auprès du Conseil de l'Europe, et M^{me} LORINCZ, responsable de la Direction des réfugiés, Bureau de l'immigration et de l'asile. Des informations qui contredisent en partie celles des autorités hongroises sont présentées par M. WESTERVEEN, représentant du HCR auprès des institutions européennes à Strasbourg. Les représentants de la Hongrie indiquent par conséquent que, comme le représentant spécial du Secrétaire Général pour les migrations et les réfugiés va se rendre dans les zones de transit en Hongrie, une délégation du Comité de Lanzarote est invitée à se joindre à lui afin de se faire une meilleure idée de la situation sur le terrain.

13. Le Comité se félicite de l'invitation à effectuer une visite sur place et décide qu'une délégation composée de trois membres du Comité accompagnés du Secrétariat effectuera cette visite. Il est ensuite convenu que les membres du Comité qui souhaitent faire partie de cette délégation en informent le Secrétariat (lanzarote.committee@coe.int) avant le vendredi 19 mai 2017.

2.3 Cycle de suivi urgent

14. Par manque de temps, le Comité de Lanzarote décide de reporter à sa 19^e réunion (25-27 octobre 2017) l'échange de vues et la prise de décisions concernant le suivi des recommandations du Rapport spécial intitulé « Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés de l'exploitation et des abus sexuels ».

3. Échanges d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques

3.1 Participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs

15. M^{me} Maria José CASTELLO-BRANCO et M^{me} Zsuzsanna RUTAI informent le Comité de leur participation à l'Atelier TAIEX de la Commission européenne sur les défis et bonnes pratiques pour lutter contre les abus sexuels des enfants en ligne (Minsk, 16-17 mars 2017).

16. Par manque de temps, les débriefings suivants sont reportés à une prochaine réunion :
- Débriefing de la [2^e réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant](#) (CAHENF) par M^{me} Ina VERZIVOLLI (Albanie) (Strasbourg, 29-31 mars 2017) ;
 - Débriefing par M^{me} Gioia SCAPPUCCI (Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote) de sa participation à la réunion du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) (Strasbourg, 21 avril 2017) ;
 - Débriefing par M^{me} Gioia SCAPPUCCI de la réunion de lancement du projet d'INTERPOL visant à lutter contre le trafic de migrants dans la région des Balkans (Podgorica, 24 avril 2017).

3.2 Présentation des activités pertinentes d'autorités nationales, d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, d'experts ainsi que de services du Conseil de l'Europe

3.2.1 Présentation de la campagne préventive d'EUROPOL sur la coercition et l'extorsion sexuelles par M^{me} Katarzyna STACIWA, analyste stratégique – FP Twins, Europol

17. Le Comité est informé de la campagne de prévention d'Europol par M^{me} STACIWA. Il salue le fait que la vidéo de sensibilisation soit disponible dans de nombreuses langues sur : <https://www.europol.europa.eu/activities-services/public-awareness-and-prevention-guides/online-sexual-coercion-and-extortion-crime>. Il prend également note du rapport d'Europol sur la contrainte et l'extorsion sexuelles en ligne en tant que forme de criminalité touchant les enfants, « [Online sexual coercion and extortion as a form of crime affecting children: law enforcement perspective](#) », et salue ce travail qui constitue un précieux outil de recherche dans l'optique de son 2^e cycle de suivi.

3.2.2 Présentation de M. Sébastien BROCHOT du [projet PedoHelp](#) visant à comprendre et accompagner pour prévenir l'abus sexuel des enfants

18. Le Comité prend bonne note du matériel de sensibilisation préparé dans le cadre du projet PedoHelp présenté par M. BROCHOT. Il décide de mentionner ce projet en tant que pratique prometteuse dans son prochain rapport de mise en œuvre, dans la partie sur l'« Aide aux personnes qui craignent de pouvoir commettre des infractions sexuelles contre des enfants ».

3.2.3 Présentation de M^{me} Clothilde TALLEU, Accord partiel élargi sur le sport (APES), Conseil de l'Europe, projet Pro Safe Sport + : Mettre fin au harcèlement et aux abus sexuels à l'encontre des enfants dans le sport

19. Le Comité prend connaissance du projet Pro Safe Sport+, qui vise à accroître l'engagement des organisations gouvernementales et non gouvernementales sur la question des violences sexuelles à l'encontre des enfants dans le sport grâce à des outils de sensibilisation et des ressources pour le renforcement des capacités. M^{me} TALLEU remercie les membres du Comité pour leur contribution à certaines de ses [activités](#).

3.2.4 Présentation de M^{me} Petya NESTOROVA, Secrétaire exécutive du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), des résultats pertinents concernant les enfants du [6^e rapport général du GRETA](#)

20. Avant de présenter les conclusions pertinentes concernant les enfants du 6^e rapport général du GRETA, M^{me} NESTOROVA rappelle que la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains demande aux États parties de prendre des mesures préventives spécifiques relatives aux enfants, en mettant en place un environnement protecteur afin de réduire leur vulnérabilité à la traite et ainsi leur permettre de grandir sans faire l'objet de violences et de vivre en toute dignité.

21. Elle attire ensuite l'attention du Comité de Lanzarote sur la partie thématique du 6^e rapport général, consacrée à la traite des enfants. Elle souligne que dans les pays évalués par le GRETA en 2016, il n'y avait que peu, voire pas du tout, d'informations sur l'identification de victimes de la traite parmi les enfants non accompagnés ou séparés. Elle précise que le GRETA a

constaté que l'absence de coordination entre les différentes autorités nationales – responsables des contrôles aux frontières, agents des services de l'immigration, services sociaux, services répressifs et services de protection de l'enfance, par exemple –, ainsi qu'entre les agences respectives des différents pays, augmentait le risque que les enfants demandeurs d'asile ne disparaissent et soient victimes de la traite. Elle souligne donc que le GRETA recommande de prendre de toute urgence des mesures au niveau national et au niveau européen, afin d'assurer la protection efficace des droits des enfants et des jeunes migrants et demandeurs d'asile.

22. Le Comité de Lanzarote prend bonne note des nombreux problèmes qui restent à résoudre, mais aussi des exemples de bonnes pratiques dans le domaine de la lutte contre la traite des enfants relevés dans divers pays et mises en avant dans le 6^e rapport général du GRETA.

23. Le Comité de Lanzarote réaffirme qu'il est prêt à coopérer avec le GRETA sur les questions d'intérêt commun.

3.2.5 Présentation de la [Banque de développement du Conseil de l'Europe \(CEB\)](#) par M. Luca SCHIO, Directeur de département, Coopération internationale et partenariats, Direction de la coopération européenne et de la stratégie, et M^{me} Giusi PAJARDI, Chef du Secrétariat de l'Accord partiel de la CEB

24. Il est tout d'abord rappelé que la CEB est une banque de développement social à part entière, qui opère dans le cadre du Conseil de l'Europe pour en soutenir les principes, valeurs et grands objectifs. Le nouveau Plan de développement 2017-2019 définit les orientations stratégiques de la banque pour les années à venir. L'intégration des réfugiés, des personnes déplacées et des migrants figure au nombre de ces orientations. Dans ce contexte, le Comité relève notamment la création en octobre 2015 du Fonds pour les migrants et les réfugiés (MRF), un fonds fiduciaire mis en place afin d'aider ses États membres à relever les défis liés aux migrants et réfugiés. Le Fonds appuie les efforts déployés par les États membres de la CEB pour assurer le respect des droits fondamentaux des migrants et des réfugiés qui arrivent sur leur territoire, notamment l'hébergement, la nourriture et l'aide médicale, ainsi que la sécurité personnelle. Il peut également être utilisé pour aider les États membres de la Banque à intégrer ces populations et leur permettre de reconstruire leur vie. Tous les projets financés par le MRF doivent être conformes à la Convention européenne des droits de l'homme et à la Charte sociale européenne. Le MRF fonctionne par le biais de prêts accordés pour des projets sociaux (par exemple dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'accès aux droits, de l'amélioration des conditions de vie, etc.).

3.3 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

3.3.1 Présentation par Lady Doreen MASSEY, Présidente de la Sous-commission sur les enfants de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

25. Lady MASSEY présente la nouvelle Sous-commission sur les enfants de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), et réaffirme le soutien de l'APCE au Comité de Lanzarote. Elle explique en particulier que le réseau de parlementaires de référence de l'APCE a arrêté ses activités en décembre 2016, la [Campagne UN sur CINQ](#) (campagne du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants) étant achevée. Il a toutefois été convenu que la dynamique lancée par la campagne et le réseau devait se poursuivre, ce qui a donné lieu à la création d'une Sous-commission sur les enfants. Cela permettra également à

l'APCE de suivre plus généralement les activités relatives aux droits des enfants entreprises au niveau intergouvernemental.

26. Lady MASSEY souligne dans un deuxième temps que l'APCE porte un intérêt à l'avis interprétatif du Comité de Lanzarote sur « L'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles commises à l'encontre des enfants et facilitées par les technologies de l'information et de la communication (TIC) ». Elle indique également que l'Assemblée va contribuer à l'élaboration du projet de lignes directrices concernant les enfants dans l'environnement numérique, sur lequel le CAHENF travaille actuellement. Elle évoque dans ce contexte un premier séminaire parlementaire organisé par la Sous-commission sur les enfants de l'APCE à Bakou le 31 mai 2017. Il portait sur la protection et la responsabilisation des enfants dans l'environnement numérique et visait à sensibiliser les parlementaires européens à l'importance de cette question.

27. Le Comité prend bonne note d'une résolution adoptée par l'APCE en avril 2017 qui s'intitule « Protéger les femmes et les filles réfugiées de la violence fondée sur le genre », qui appelle notamment les États membres et les États observateurs qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la Convention de Lanzarote.

3.3.2 Présentation de M. Johan van den HOUT, porte-parole thématique sur les enfants, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

28. M. van den HOUT rappelle que l'une des premières initiatives lancées par le Congrès dans le cadre de la Campagne UN sur CINQ et de son Plan d'action stratégique pour lutter contre les violences sexuelles à l'égard des enfants a été de promouvoir un [Pacte des villes et des régions contre la violence sexuelle à l'égard des enfants](#). Il rappelle également que le Pacte vise à : Prévenir les abus, Protéger les victimes, Poursuivre les auteurs en justice, tout en veillant à la pleine Participation des enfants tout au long des procédures. Il souligne que plus de 60 villes, régions et associations ont signé le Pacte jusqu'à présent, et qu'un kit de campagne, disponible en 37 langues, a été mis au point.

29. Les représentants de l'APCE et du Congrès indiquent que des événements ont été organisés en 2016 à l'occasion de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. En particulier, des membres de l'APCE et du Congrès se sont adressés au grand public dans leur langue, à travers de [petites vidéos disponibles sur les pages web de la Journée européenne](#).

4. Questions procédurales

4.1 Adoption du 3^e rapport d'activités du Comité de Lanzarote

30. Le Comité de Lanzarote adopte le projet de 3^e rapport d'activités couvrant la période du 18 mars 2016 au 12 mai 2017, et charge le Secrétariat de le transmettre au Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) et au Comité des Ministres pour information.

4.2 Examen de la demande de statut d'observateur faite par l'[Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille](#)

31. Le Secrétariat indique que l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille (AIMJF) s'est déclarée intéressée pour recevoir le statut d'observateur au sein du Comité de Lanzarote. Il est précisé que l'AIMJF se compose d'associations nationales et

d'individus engagés de tous les coins du globe qui exercent des fonctions en tant que juges pour enfants et aux affaires familiales ou encore qui travaillent au sein de services professionnels directement liés à la justice ou au bien-être des mineurs. L'un des objectifs de l'AIMJF est de favoriser les recherches sur la délinquance et l'inadaptation sociale de la jeunesse, ainsi que leurs causes, pour en combattre les effets et, notamment, créer une action permanente de prévention et de rééducation. L'AIMJF s'intéresse aussi à l'amélioration morale et matérielle du sort de la jeunesse et particulièrement de la jeunesse en danger.

32. Le Comité décide d'inviter l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille à ses prochaines réunions, en qualité d'observateur.

5. Questions diverses

5.1 Améliorer la visibilité du rôle et de l'impact des représentants de la société civile dans les projets de coopération du Conseil de l'Europe concernant les travaux du Comité de Lanzarote

33. La Direction de l'audit interne et de l'évaluation du Conseil de l'Europe a conduit une évaluation de la contribution des ONG aux activités normatives et de suivi en 2015 et 2016. Les [résultats](#) de cette évaluation devaient être présentés au Comité de Lanzarote, mais n'ont pu l'être faute de temps. La présentation est donc reportée à une prochaine réunion.

5.2 Projets de coopération du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

34. Par manque de temps, cette présentation est reportée à une prochaine réunion.

5.3 Préparatifs pour le 10^e anniversaire de la Convention de Lanzarote : état des lieux

35. Il est indiqué au Comité qu'il n'est pas encore certain que la conférence pour le 10^e anniversaire et la 19^e réunion se tiennent bien comme prévu à Lanzarote. Il est convenu que les informations à ce sujet seront communiquées dès que possible.

6. Dates des prochaines réunions

| | | |
|---|--------------------|-------------------------|
| Conférence pour le 10 ^e anniversaire | 24-25 octobre 2017 | Lanzarote (à confirmer) |
| 19 ^e réunion | 26-27 octobre 2017 | Lanzarote (à confirmer) |
| 20 ^e réunion | 4-6 avril 2018 | Strasbourg |
| 21 ^e réunion | 20-22 juin 2018 | Strasbourg |
| 22 ^e réunion | 7-9 novembre 2018 | Strasbourg |

Annexe I

Ordre du jour

1. **Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et rapport sur l'état des ratifications de la Convention de Lanzarote**
2. **Suivi de la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote**
 - 2.1 2^e cycle de suivi, échange de vues sur :
 - 2.1.1 le projet d'avis interprétatif sur « *L'applicabilité de la Convention de Lanzarote aux infractions sexuelles commises à l'encontre des enfants et facilitées par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)* »
 - 2.1.2 le projet de questionnaire thématique pour lancer le cycle de suivi sur « *L'usage criminel d'images et de vidéos à caractère sexuel auto-produites par des enfants et facilité par les technologies de l'information et de la communication* »
 - 2.2 Situation en Hongrie : analyse des informations complémentaires demandées à la Hongrie par le Président du Comité de Lanzarote dans une lettre adressée au Premier ministre hongrois le 22 mars 2017
 - 2.3 Cycle de suivi urgent : échange de vues et décision sur le suivi aux recommandations du rapport spécial « *Protéger les enfants touchés par la crise des réfugiés de l'exploitation et des abus sexuels* »
3. **Echanges d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques**
 - 3.1 Participation du Comité de Lanzarote à des événements extérieurs
 - 3.1.1 Débriefing de Mme Maria José CASTELLO-BRANCO et de Mme Zsuzsanna RUTAI sur leur participation à l'Atelier TAIEX de la Commission européenne sur les défis et bonnes pratiques pour lutter contre les abus sexuels des enfants en ligne (Minsk, 16-17 mars 2017)
 - 3.1.2 Débriefing de la 2^e réunion du Comité ad hoc pour les droits de l'enfant (CAHENF) par Mme Ina VERZIVOLLI (Strasbourg, 29-31 mars 2017)
 - 3.1.3 Débriefing de Mme Gioia SCAPPUCCI sur sa participation à la réunion du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) (Strasbourg, 21 avril 2017)

- 3.1.4 Débriefing de Mme Gioia SCAPPUCCI de la réunion de lancement du projet d'INTERPOL pour lutter contre la contrebande de migrants dans la région des Balkans (Podgorica, 24 avril 2017)
- 3.2 Présentation des activités pertinentes d'autorités nationales, d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, d'experts ainsi que de services du Conseil de l'Europe
 - 3.2.1 Présentation de la Campagne préventive d'EUROPOL sur la coercition et l'extorsion sexuelles par Mme Katarzyna STACIWA, Analyste stratégique - FP Twins, Europol
 - 3.2.2 Présentation de M. Sébastien BROCHOT du [projet PedoHelp](#) visant à comprendre et accompagner pour prévenir l'abus sexuel des enfants
 - 3.2.3 Présentation de Mme Clothilde TALLEU, Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES), du projet Pro Safe Sport + : Mettre fin au harcèlement et aux abus sexuels à l'encontre des enfants dans le sport
 - 3.2.4 Présentation de Mme Petya NESTOROVA, Secrétaire Exécutive du Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA), du [6^e rapport général du GRETA](#) sur les résultats pertinents concernant les enfants
 - 3.2.5 Présentation de la [Banque de Développement du Conseil de l'Europe \(CEB\)](#) par M. Luca SCHIO, Directeur de Département, Coopération Internationale et Partenariats, Direction de la Coopération Européenne et de la Stratégie et Mme Giusi PAJARDI, Chef du Secrétariat de l'Accord Partiel de la CEB : Présentation de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe (CEB)
- 3.3 Présentation des initiatives pertinentes de l'Assemblée parlementaire et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
 - 3.3.1 Présentation par *Baroness* Doreen MASSEY, Présidente, Sous-commission sur les enfants, Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (à confirmer)
 - 3.3.2 Présentation de M. Johan van den HOUT, Porte-parole thématique sur les enfants, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe
- 4. Questions procédurales**
 - 4.1 Adoption du 3^e rapport d'activités du Comité de Lanzarote

- 4.2 Examen de la demande de statut d'observateur faite par l'[Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille](#)
- 4.3 Adoption de la liste des décisions de la réunion

5. Questions diverses

- 5.1 Améliorer la visibilité du rôle et de l'impact des représentants de la société civile dans les projets de coopération du Conseil de l'Europe concernant les travaux du Comité de Lanzarote
- 5.2 Les projets de coopération du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels
- 5.3 Préparations du 10^e Anniversaire de la Convention de Lanzarote : état des lieux

6. Dates des prochaines réunions

24-27 octobre 2017, Lanzarote :

- Conférence de célébration du 10^e Anniversaire : 24/10 après-midi et 25/10
- 19^e réunion : 26-27/10

Annexe II

Liste des participants

1. MEMBERS / MEMBRES

STATE PARTIES TO THE CONVENTION / ETATS

PARTIES A LA CONVENTION

ALBANIA / ALBANIE

Ms Ina VERZIVOLLI

Apologised / Excusée

Chairperson

State Agency on protection of Children's Rights

Ministry of Social Welfare and Youth

Ms Jonita KABASHI

State Agency on protection of Children's Rights

Ministry of Social Welfare and Youth

ANDORRA / ANDORRE

Mme Rebeca ARMENGOL ASENJO

Apologised / Excusée

Psychologue

Unité spécialisée dans la protection de l'enfance

Service responsable de l'enfance et de

l'adolescence

Ministère des Affaires sociales, de la Justice et

de l'Intérieur

Mme Cristina CANALES CERVERA

Travailleur social

Unité spécialisée dans la protection de l'enfance

Service responsable de l'enfance et de

l'adolescence

Ministère des Affaires sociales, de la Justice et

de l'Intérieur

AUSTRIA / AUTRICHE

Ms Martina KLEIN

Apologised / Excusée

Legal Adviser

Directorate General for Criminal Law

Federal Ministry of Justice

Ms Manuela TROPPOCHER

Judge

Division IV 1

Directorate General for Criminal Law

Federal Ministry of Justice

BELGIUM / BELGIQUE

Ms Christel DE CRAIM

Head of Service ad interim

Service for Criminal Policy

Ministry of Justice

BOSNIA AND HERZEGOVINA /

BOSNIE-HERZEGOVINE

Ms Tijana BOROVIĆANIN-MARIĆ

High Expert Associate

Sector for Human Rights

Ministry for Human Rights and Refugees

BULGARIA / BULGARIE

Mr Alexander ZHEKOV

State Expert

State Agency for Child Protection

CROATIA / CROATIE

Ms Ana VLAHOVIĆ STANIĆ

Apologised / Excusée

Head of Department

Department for Substantive Criminal and

Misdemeanour Regulations

Directorate for Criminal Law and Probation

Ministry of Justice

Ms Marlena JUKIĆ

Higher Senior Adviser

Sector for Criminal Law

Directorate for Criminal Law and Probation

Ministry of Justice

CYPRUS / CHYPRE

Ms Hara TAPANIDOU

Apologised / Excusée

Head of Section for Families and Children

Social Welfare Services

Ministry of Labour, Welfare & Social Insurance

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Ms Martina LIČKOVÁ

International Cooperation Department

Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Ms Marie MØLSTED

Apologised / Excusée

Special Consultant

Criminal Law Division

Ministry of Justice

ESTONIA / ESTONIE

Ms Brit TAMMISTE

Adviser

Analysis Division

Criminal Policy Department

Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Ms Satu SISTONEN
Legal Officer
Legal Service
Unit for Human Rights Courts and Conventions
Ministry for Foreign Affairs

FRANCE

M. Francis STOLIAROFF
Adjoint au chef de la mission pour les négociations
Direction des affaires criminelles et des grâces
Ministère de la justice

GEORGIA / GÉORGIE

Ms Maka PERADZE
Head of Project Management Division
International Relations Department
Ministry of Internal Affairs

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Garonne BEZJAK
Apologised / Excusée
Staff Counsel
Division II A 7
Criminal Law (Criminology, Prevention and
Offences against sexual self-determination)
Federal Ministry of Justice and Consumer
Protection

GREECE / GRÈCE

Mr George NIKOLAIDIS
Director
Department of Mental Health and Social Welfare
Centre for the Study and Prevention of Child
Abuse and Neglect
Institute of Child Health

Ms Maria Andriana KOSTOPOULOU
Lawyer
Ministry of Justice

HUNGARY / HONGRIE

Ms Zsuzsanna BALLA
Apologised / Excusée
Adoption Officer
Department for Demographical and Child Affairs
State Secretariat for Family and Youth Affairs
Ministry of Human Capacities

Ms Csenge Diána TÓTH
Legal Advisor
Deputy State Secretariat for Criminal Law
Codification
Ministry of Justice

Ms Aranka LORINCZ
Head of the Directorate of Refugee Affairs
Immigration and Asylum Office

Ms Ágnes KERTÉSZ
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Permanent Representative
Permanent Representation of Hungary to the
Council of Europe

Mr Gergő KOCSIS
Deputy to the Permanent Representative
Permanent Representation of Hungary to the
Council of Europe

ICELAND / ISLANDE

Mr Bragi GUÐBRANDSSON
General Director
Government Agency for Child Protection

ITALY / ITALIE

Ms Tiziana ZANNINI
Apologised / Excusée
Head of the Division for General and Social Affairs
Department for Equal Opportunities
Presidency of the Council of Ministers

Ms Donata BIANCHI
Directorate General Responsible for Research and
Monitoring Service
Istituto degli Innocenti
Representative of the Department for Equal
Opportunities
Presidency of the Council of Ministers

LATVIA / LETTONIE

Ms Indra GRATKOVSKA
Director
Department of Criminal Law
Ministry of Justice

LIECHTENSTEIN

Mr Martin HASLER
Apologised / Excusé
Second Secretary
Unit for Human Rights and International
Humanitarian Law
Office for Foreign Affairs

Ms Monika BÜCHEL
Apologised / Excusée
Judge
Princely Court of Liechtenstein

Mme Lukrezia GASSNER
Psychologue
Service de l'Enfance et de la Jeunesse
Office des Affaires sociales

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Asta ŠIDLAUSKIENĖ
Expert
Child Division
Family and Communities Department
Ministry of Social Security and Labour

LUXEMBOURG

M. Claude JANIZZI
Chairperson / Président
Conseiller de direction 1^{re} classe
Service des droits de l'enfant / Service des
relations internationales
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et
de la Jeunesse

MALTA / MALTE

Mr Andy ELLUL
Apologised / Excusé
Advocate & Legal Consultant
Ministry for Family and Social Solidarity

Ms Lorna MUSCAT
Ministry for Family and Social Solidarity

**REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE
MOLDOVA**

Ms Cristina LESNIC
Head of General Department for International
Relations and European Integration
Ministry of Internal Affairs

MONACO

Mme Justine AMBROSINI
Apologised / Excusée
Chef de Division
Direction des Affaires Internationales
Ministère d'Etat

Mme Corinne MAGAIL
Chargée de mission
Direction des Affaires Internationales
Ministère d'Etat

MONTENEGRO

Ms Svetlana SOVILJ
Senior Adviser for Child Protection
Ministry of Labour and Social Welfare

Ms Marina GRBA
Independent Advisor
Centre for Asylum Seekers

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Annemarie KOKS
Policy Advisor
Law Enforcement Department
Ministry of Security and Justice

POLAND / POLOGNE

Mr Kuba SĘKOWSKI
Apologised / Excusé
Legal Counsel
Chief Specialist
European and International Criminal Law Unit
Department of Legislation
Ministry of Justice

PORTUGAL

Ms Maria José CASTELLO-BRANCO
Legal Adviser
Civil Justice Unit
International Affairs Department
Directorate-General for Justice Policy
Ministry of Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Alina ION
Apologised / Excusée
Legal Adviser
Department for Drafting Legislation
Ministry of Justice

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Evgueny SILYANOV
Apologised / Excusé
Head of the Department for Children's Rights
Protection State Policy
Ministry of Education and Science

Ms Marina LASHKUL
Head of the Division of the Administrative
Regulation in the Sphere of Children's Protection
Department for Children's Rights Protection
State Policy
Ministry of Education and Science

Ms Anastasia ATABEKOVA
Expert, Professor
People's Friendship University (RUDN University)

Mr Alexey SAZHINOV
Deputy to the Permanent Representative
Permanent Representation of the Russian
Federation to the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mme Sylvie BOLLINI
Premier Secrétaire (Diplomate)
Direction des Affaires Juridiques
Département des Affaires Etrangères

SERBIA / SERBIE

Mr Stevan POPOVIĆ
Apologised / Excusé
Advisor
Ministry of Labour, Employment, Veterans and
Social Issues

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Karel MOLIN
Director
National Coordination Centre for Resolving the
Issues of Violence against Children
Ministry of Labour, Social Affairs and Family

Ms Eva TOMKOVÁ
Apologised / Excusée
Senior counsellor
Regional Education Division
Ministry of Education, Science, Research and
Sport

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Miha MOVRIN
Apologised / Excusé
Undersecretary
Department for International Cooperation and
EU Law
Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

Ms Silvia NEGRO ALOUSQUE
Apologised / Excusée
Head of Department
Department for Justice Affairs in the European
Union and International Organizations
Ministry of Justice

Ms Marta SERRANO SAN JOSÉ
Legal Adviser
Department for Justice Affairs in the European
Union and International Organizations
Ministry of Justice

SWEDEN / SUÈDE

Mr Mihail STOICAN
Apologised / Excusé
Coordination on the Rights of the Child
Division for Family and Social Services
Ministry of Health and Social Affairs

SWITZERLAND / SUISSE

Ms Anita MARFURT
Juriste
Unité Droit pénal international
Office fédéral de la justice
Département fédéral de justice et police

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF
MACEDONIA” / « L’EX-REPUBLIQUE
YOUGOSLAVE DE MACEDOINE »**

Ms Elka TODOROVA
Apologised / Excusée
Ministry of Labour and Social Policy

Mr Darko NUSHEV
Chief Inspector
Homicide and Sexual Offences Unit
Crime Police Department
Ministry of Interior

TURKEY / TURQUIE

Mr Tuğrul UZUN
Rapporteur Judge
Directorate General for International Law and
Foreign Relations
Ministry of Justice

Ms Ebru Cansu KARAKUŞ
Head of Department, Judge
Directorate General for International Law and
Foreign Relations
Ministry of Justice

UKRAINE

Ms Svitlana ILCHUK
Apologised / Excusée
Head of Division
Legal Support and Monitoring of the
Implementation of the UN Convention on
Children’s Rights
Ministry of Social Policy

2. PARTICIPANTS

**2.1 COUNCIL OF EUROPE MEMBER
STATES NOT PARTY TO THE
CONVENTION / ETATS MEMBRES
DU CONSEIL DE L’EUROPE NON
PARTIES A LA CONVENTION**

ARMENIA / ARMÉNIE

Ms Karine SOUDJIAN
Apologised / Excusée
Head of Human Rights and Humanitarian Issues
Division
International Organizations Department
Ministry of Foreign Affairs

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Ms Jeyran RAHMATULLAYEVA
Apologised / Excusée
Chief of Staff
State Committee on Family, Women and
Children Affairs

IRELAND / IRLANDE

No official nomination / Pas de nomination
officielle

NORWAY / NORVÈGE

No official nomination / Pas de nomination
officielle

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

No official nomination / Pas de nomination
officielle

**2.2 COUNCIL OF EUROPE OBSERVER
STATES / ETATS OBSERVATEURS
AUPRES DU CONSEIL DE
L'EUROPE**

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Mme Alessandra AULA
Secrétaire Générale
Bureau international catholique de l'enfance
(BICE)
Genève, Suisse

**UNITED STATES OF AMERICA /
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

No official nomination / Pas de nomination
officielle

CANADA

No official nomination / Pas de nomination
officielle

JAPAN / JAPON

Ms Hoshie SHINOZAKI
Apologised / Excusée
Superintendent, Assistant Director
Juvenile Division Community Safety Bureau
National Police Agency of Japan

MEXICO / MEXIQUE

No official nomination / Pas de nomination
officielle

Mme María Noemí HERNÁNDEZ TÉLLEZ
Observateur Permanent Adjoint
Mission Permanente du Mexique auprès du
Conseil de l'Europe

Ms Emma CHAVIRA
Mission Permanente du Mexique auprès du
Conseil de l'Europe

**2.3 STATE HAVING REQUESTED
ACCESSION TO THE
CONVENTION / ETAT AYANT
DEMANDE D'ADHERER A LA
CONVENTION**

MOROCCO / MAROC

M. Abdelaziz HAMDALOU
Administrateur
Division de la Protection de l'Enfance
Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la
Famille et du Développement Social

**2.4 NEIGHBOURHOOD
PARTNERSHIPS / PARTENARIATS
DE VOISINAGE**

JORDAN / JORDANIE

Mr Mohammed MOGDADI
Apologised / Excusé
Deputy Secretary General
National Council for Family Affairs

TUNISIA / TUNISIE

M. Ahmed BANASR
Médecin légiste et professeur à la faculté de
médecine de Tunis
Ministère de la Santé

Mme Nidhal HLAYEM
Chef de Service
Ministère des Affaires de la Femme, de la
Famille et de l'Enfance

**2.5 INTERNATIONAL
ORGANISATIONS /
ORGANISATIONS
INTERNATIONALES**

**COUNCIL OF THE BALTIC SEA STATES (CBSS) /
CONSEIL DES ETATS DE LA MER BALTIQUE
(CEMB)**

Ms Turid HEIBERG
Apologised / Excusée
Senior Adviser & Head of the Unit for Children at
Risk (CAR)

ENOC (European Network of Ombudspersons for Children) / ENOC (Réseau Européen des Ombudsmans pour Enfants)

Ms Leda KOURSOU MBA
Apologised / Excusée
Commissioner for the Protection of Children's Rights
Cyprus

EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS (ENNHRI) / RESEAU EUROPEEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Ms Debbie KOHNER
Apologised / Excusée
Secretary General
Permanent Secretariat

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Mr César ALONSO IRIARTE
Apologised / Excusé
Unit A.2: Fight against organised crime
DG Home Affairs
European Commission

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA) / AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE (FRA)

Ms Astrid PODSIADLOWSKI
Apologised / Excusée
Head of Child Rights Sector
Equality and Citizens Rights Department

EUROPOL

Ms Katarzyna STACIWA
Strategic Analyst
Focal Point Twins
EC3
European Cybercrime Centre and fight against child sexual exploitation

INTERNATIONAL ORGANISATION OF LA FRANCOPHONIE (IOF) / ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

Mme Delphine COUVEINHES-MATSUMOTO
Apologised / Excusée
Spécialiste de programme
Direction « affaires politiques et gouvernance démocratique » (DAPG)

INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION (ITU)

Ms Carla LICCIARDELLO
Apologised / Excusée
Corporate Strategy Division

INTERPOL

Mr Björn SELLSTRÖM
Apologised / Excusé
Coordinator of the Crimes Against Children Team
Organised and Emerging Crime
Vulnerable Communities Office

UNICEF

Ms Anne GRANDJEAN
Apologised / Excusée
Child Protection Specialist
UNICEF Regional Office for Central and Eastern Europe and Commonwealth of Independent States (CEE/CIS)

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR)

Mr Gert WESTERVEEN
UNHCR Representative to the European Institutions in Strasbourg

Ms Jutta SEIDEL
Senior Legal Associate
UNHCR Representation to the European Institutions in Strasbourg

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO) / ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Dr Dinesh SETHI
Apologised / Excusé
Programme Manager Violence and Injury Prevention
Division of NonCommunicable Diseases and Promoting Health through the Life-Course
WHO Regional office for Europe

2.6 COUNCIL OF EUROPE INSTITUTIONS AND BODIES / INSTITUTIONS ET ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Baroness Doreen MASSEY
Chairperson
Sub-Committee on Children
Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL
AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE /
CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET
RÉGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Johan van den HOUT
Thematic Spokesperson on Children /
Rapporteur thématique sur les enfants

**COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONER FOR
HUMAN RIGHTS / COMMISSAIRE AUX DROITS DE
L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Nils MUIŽNIEKS
Apologised / Excusé
Commissioner for Human Rights / Commissaire
aux droits de l'homme

**GOVERNMENTAL COMMITTEE OF THE
EUROPEAN SOCIAL CHARTER AND THE
EUROPEAN CODE OF SOCIAL SECURITY (T-SG) /
COMITÉ GOUVERNEMENTAL DE LA CHARTE
SOCIALE EUROPÉENNE ET DU CODE EUROPÉEN
DE SÉCURITÉ SOCIALE (T-SG)**

Apologised / Excusé

**STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS
(CDDH) / COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS
DE L'HOMME (CDDH)**

Mr Joan FORNER ROVIRA
Expert Member of the CDDH
Government Agent to the ECtHR
Deputy Permanent Representative
Permanent Representation of Andorra to the
Council of Europe

**EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS
(CDPC) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LES
PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)**

Apologised / Excusé
No official nomination / Pas de nomination
officielle

**EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL CO-
OPERATION (CDCJ) / COMITÉ EUROPÉEN DE
COOPÉRATION JURIDIQUE (CDCJ)**

Apologised / Excusé

**CYBERCRIME CONVENTION COMMITTEE
(T-CY) / COMITÉ DE LA CONVENTION SUR LA
CYBERCRIMINALITÉ (T-CY)**

Ms Cristina SCHULMAN
Apologised / Excusée
T-CY Vice-chair
Legal Adviser
Directorate International of Law and Judicial
Cooperation
Ministry of Justice
Romania

**ADVISORY COUNCIL ON YOUTH / CONSEIL
CONSULTATIF POUR LA JEUNESSE**

Ms Tinna RÓS STEINSDÓTTIR
Representative of the Advisory Council on Youth
European Alliance of Young Men's Christian
Association
Brussels, Belgium

**CONFERENCE OF INGOs OF THE COUNCIL OF
EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL
DE L'EUROPE**

Mme Anna RURKA
Apologised / Excusée
Présidente de la Conférence des OING

**COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK
(CEB) / BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU
CONSEIL DE L'EUROPE (CEB)**

Mr Luca SCHIO
Director of Department / Directeur de
Département
International Cooperation & Partnerships /
Coopération Internationale et Partenariats
Directorate for European Cooperation & Strategy /
Direction de la Coopération Européenne et de la
Stratégie

3. OBSERVERS / OBSERVATEURS

**NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS /
INSTITUTIONS NON-GOUVERNEMENTALES**

ECPAT INTERNATIONAL

Ms Katlijn DECLERCQ
Apologised / Excusée
Vice-Chair
ECPAT International Board of Trustees

**eNACSO (European NGO Alliance for Child Safety
Online)**

Mr Miguel TORRES GARCIA
Apologised / Excusé
Chief Operation Officer
Child Focus Belgium

"HOPE FOR CHILDREN" CRC Policy Center

Mr Joseph VARUGHESE
Apologised / Excusé
Director-General

Ms Kristina MARKU
Child Protection Coordinator

INHOPE FOUNDATION (The International Association of Internet Hotlines)

Ms Samantha WOOLFE
Apologised / Excusée
Projects Coordinator

MISSING CHILDREN EUROPE

Mr Francis HERBERT
Apologised / Excusé
Legal Counsel

4. SPEAKER / INTERVENANT

M. Sébastien BROCHOT
Fondateur du projet PedoHelp
Association Une Vie
Paris, France

5. AUTRES / OTHERS

M. Thierry FAVRE
Représentant de la Société française de sexologie
clinique

Mme Brigitte SOERENSEN

**6. COUNCIL OF EUROPE
SECRETARIAT / SECRETARIAT DU
CONSEIL DE L'EUROPE**

**Secretariat of the Parliamentary Assembly /
Secrétariat de l'Assemblée parlementaire**

**Committee on Social Affairs, Health and
Sustainable Development / Commission des
questions sociales, de la santé et du
développement durable**

Ms Maren LAMBRECHT-FEIGL
Secretary to the Committee on Social Affairs,
Health and Sustainable Development /
Secrétaire de la commission des questions
sociales, de la santé et du développement
durable

Ms Jannick DEVAUX
Project Manager / Chargée de Projet

**Secretariat of the Congress of Local and Regional
Authorities / Secrétariat du Congrès des pouvoirs
locaux et régionaux**

**Current Affairs Committee / Commission des
Questions d'Actualité**

Ms Sedef CANKOCAK
Secretary of Committee / Secrétaire de
Commission

**Office of the Commissioner for Human Rights /
Bureau du Commissaire aux droits de l'homme**

Ms Françoise KEMPF
Apologised / Excusée
Adviser / Conseillère

**Directorate of Legal Advice and Public
International Law / Direction du conseil
juridique et du droit international public**

**Public International Law Division and Treaty
Office / Division du Droit international public et
Bureau des Traités**

Ms Marta REQUENA HUERTAS
Head of Division / Chef de Division

**Directorate General of Democracy /
Direction Générale de la Démocratie**

**Partial Agreement of the Council of Europe
Development Bank (CEB) / Accord Partiel de la
Banque de développement du Conseil de
l'Europe (CEB)**

Ms Giusi PAJARDI
Head of Secretariat / Chef de Secrétariat

**Directorate of Human Dignity and Equality /
Direction de la Dignité humaine et de l'Égalité**

Mr Emmanuel BARON
Project Manager / Chargé de projets

**Trafficking in Human Beings (GRETA) / Traite des
êtres humains (GRETA)**

Ms Petya NESTOROVA
Head of Division and Executive Secretary of the
Council of Europe Convention on Action against
Trafficking in Human Beings / Chef de Division et
Secrétaire Exécutive de la Convention du Conseil
de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres
humains

**Children's Rights and Sport Values Department /
Service des Droits des Enfants et des Valeurs du
Sport**

**Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS) /
Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES)**

Ms Clotilde TALLEU

Project Manager / Chargée de projet

**Children's Rights Division / Division des droits des
enfants**

Ms Regína JENSDÓTTIR

Head of Division / Chef de Division

Ms Gioia SCAPPUCCI

Executive Secretary to the Lanzarote Committee /
Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote

Mr Mikaël POUTIERS

Secretary to the Lanzarote Committee / Secrétaire
du Comité de Lanzarote

Ms Zsuzsanna RUTAI

Policy Advisor / Conseillère en politiques

Ms Corinne CHRISTOPHEL

Assistant to the Lanzarote Committee / Assistante
du Comité de Lanzarote

Interpreters / Interprètes

Ms Elisabetta BASSU

Ms Martine CARALY

Ms Isabelle MARCHINI